

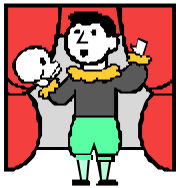


La Brède, le 11 septembre 2006

**Objet : théâtre**

Dans la continuité des projets artistiques que développent l'école et le collège Rambaud, l'atelier théâtre ouvert depuis 3 ans pour les élèves de 6ème, 5ème, 4ème et 3ème se poursuivra cette année, avec quelques modifications possibles. En effet, suite au grand nombre de volontaires de l'année passée, un deuxième atelier sera proposé, en cas d'effectif trop important.

Un atelier **débutant**, pour les sixièmes et les cinquièmes débutants, pourra donc être ouvert, le **Mardi, de 17h00 à 19h00** encadré par Madame Mery, professeur de lettres au collège, et qui possède une solide expérience théâtrale. L'atelier pour les élèves « **avancés** », aura lieu le **Judi, de 17h00 à 19h00** et sera encadré par Madame COLLIN, aussi professeur de lettres au collège. Cette enseignante possède plus de 15 ans d'expérience scénique professionnelle (théâtre et chant).



La progression de cet atelier s'effectuera à partir :

- De mimes, masques et clowns
- D'un travail sur l'imaginaire
- D'improvisations
- De travail sur les textes de théâtre et de cinéma

NB : Pour les plus expérimentés, l'atelier proposera aussi un travail de mise en scène, de direction d'acteurs et une participation active à la création du spectacle de fin d'année.

Pour les élèves avancés, un projet de travaux en commun avec le lycée du Mirail est en cours.

Les élèves doivent s'inscrire à cet atelier. Passé une période d'observation de 3 semaines durant laquelle l'enseignante comme l'élève aura la possibilité de dire qu'il n'est pas souhaitable de poursuivre cette expérience, ils seront définitivement inscrits pour l'année.

Cet atelier se déroulera à partir du **jeudi 14 Septembre 2006** et jusqu'à fin juin 2006, soit une trentaine de séances environ. Son coût sera de 240 Euros pour l'année (coût inchangé depuis 3 ans).

Des aménagements financiers pouvant aller jusqu'à la gratuité pourront être faits sur demande pour les internes de 4ème et 3ème afin de ne pas pénaliser ceux qui poursuivent ou voudraient débiter l'activité (les 6ème et 5ème ayant une option théâtre intégrée à leur emploi du temps, ils ne pourront s'inscrire à cet atelier qu'en réglant la cotisation prévue).

Cet atelier ne débutera que si un minimum de 15 enfants s'y inscrivent. Cependant, le seuil maximum sera de vingt participants par atelier. Si de trop nombreuses inscriptions nous parvenaient, une sélection pourrait alors être ouverte pour déterminer les participants à ce groupe, sauf si on avait la possibilité d'en créer deux.

Aussi, pour nous permettre de lancer cette activité, je vous serais gré de bien vouloir retourner le talon réponse ci-dessous **au professeur principal de votre enfant**.

Par avance je vous en remercie et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Le Chef d'Etablissement  
P. FALIZE

-----

M. Mme.....

Parents de l'enfant..... Scolarisé en classe de.....

souhaitent inscrire leur enfant à l'atelier théâtre de Mmes COLLIN et Mery pour l'ensemble de l'année scolaire soit 30 séances environ et choisissent le mode de règlement suivant :

versent 3 chèques libellés à l'ordre de l'Association Rambaud

- Un 1er chèque de 80 Euros daté du 1<sup>er</sup> novembre 2006 et à encaisser à cette date
- Un 2<sup>ème</sup> chèque de 80 Euros daté du 1<sup>er</sup> février 2007 et à encaisser à cette date
- Un 3<sup>ème</sup> chèque de 80 Euros daté du 1<sup>er</sup> avril 2007 et à encaisser à cette date

versent un seul chèque de 240 Euros daté du 1<sup>er</sup> novembre 2006 et à encaisser avant le 31 décembre 2006 à la date suivante.....

Date et signature